*Au moment d'imprimer ce numéro de Chronique nous apprenons le décès brutal de Xavier, le 23 novembre. Tous ceux qui l'ont connu partageront avec nous la peine et l'espérance de Françoise, son épouse, et de ses enfants.*

# LA FAIM N'EST PAS UNE FATALITÉ

850 millions d'habitants sur les six milliards de notre planète souffrent de la faim. Ce chiffre est en diminution : il était de 950 millions en 1970 à un moment où la population mondiale était de quatre milliards et demi d'habitants. Les optimistes peuvent dire que la lutte contre la faim progresse.

Mais ne nous y trompons pas, les progrès réalisés sur le plan statistique cachent des disparités géographiques et sociales énormes. En Inde, la révolution verte a pratiquement fait disparaître les grandes famines ; ce pays exporte aujourd'hui des céréales et est devenu le quatrième exportateur de riz. Et pourtant deux cents millions d'Indiens souffrent encore de la faim. Il ne fait pas bon y être dalits (intouchables) ! Et surtout, si la situation en Asie s'est globalement améliorée, elle s'est détériorée en Afrique. En 2015, 70 % de ceux qui auront faim seront africains.

Les gouvernements se sont engagés à réduire de moitié, avant cette date, le nombre de gens qui ont faim. Pour atteindre cet objectif, il faudrait une diminution de vingt millions par an ; or le rythme actuel est de huit millions. Les objectifs ne seront donc pas atteints. C'est d'autant plus inadmissible que la majorité de ceux qui souffrent de la faim sont des ruraux et des paysans et que nous avons la capacité technique de nourrir les six milliards d'hommes.

Et pourtant : *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* (Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

## Que faire ?

Répondre à ces questions n'est pas simple. En 1960, lorsque la FAO lançait son cri d'alarme relayé par Jean XXIII, une grande mobilisation a eu lieu dans les pays du Nord. C'est d'ailleurs à cette occasion que fut créé le CCFD. Philippe Farine, l'un de ses fondateurs, disait récemment : *Nous pensions à l'époque qu'il suffisait de collecter des fonds, voire de soutenir le développement de techniques modernes de production pour que la faim soit résolue en quelques années*. C'est aussi à cette époque que s'est développée l'idée qu'il suffisait de produire plus au Nord pour nourrir le monde. Rappelez-vous : *Nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des idées* ; l'agriculture devait être notre pétrole vert !

*L'agriculture paysanne peut être nourricière*

Les causes de la faim sont multiples. Spontanément on pense d'abord à des causes naturelles : les sécheresses ou inondations, les prédateurs, les catastrophes naturelles. Mais les causes humaines, les conflits, les crises économiques prennent de plus en plus d'importance ; sans oublier la santé : en 1960 on ne connaissait pas les ravages que causerait le sida.

La principale cause de la faim dans le monde n'est pas le manque de nourriture mais le développement de la pauvreté et le manque de moyens pour s'approvisionner. La situation de l'Inde citée plus haut en est l'exemple le plus frappant. Les pays riches eux-mêmes ne sont pas épargnés par la faim. En 2005 les Restos du cœur annoncent une augmentation de 6,5 % de personnes soutenues.

## Commerce et développement

Face à des situations d'urgence l'aide alimentaire est nécessaire. Mais cela ne concerne qu'une partie de ceux qui souffrent de la faim. Et même dans ce cas nous devons être plus pertinents : 70 % de l'aide alimentaire distribuée par les organismes de l'ONU proviennent des pays du Nord ; ils trouvent souvent par ce biais le moyen d'écouler leurs surplus, voire une bonne opportunité de s'ouvrir des marchés. La solidarité avec les pays du Sud ne consiste pas à leur donner ce dont ils manquent, mais à leur permettre de vivre de leur travail. A quoi sert l'envoi de nourriture si cela empêche les paysans locaux de vendre leurs propres récoltes ?

On peut citer l'exemple du coton, de la volaille, du soja, des produits laitiers, du brevetage du vivant. Chacun de ces exemples montre clairement que le commerce international ne peut être la seule clef du développement. L'échec des négociations à l'OMC s'explique en partie par là. Cet échec était prévisible et d'une certaine manière souhaitable.

*Affiche du CCFD pour la campagne sur la souveraineté alimentaire.*

La première phrase de la déclaration ministérielle faite à Doha[1] indiquait des objectifs : *Le système commercial multilatéral qu'incarne l'Organisation mondiale du commerce a largement contribué à la croissance économique, au développement et à l'emploi tout au long des cinquante dernières années. Nous sommes résolus, compte tenu en particulier du ralentissement économique mondial, à poursuivre le processus de réforme et de libéralisation des politiques commerciales, faisant ainsi en sorte que le système joue pleinement son rôle pour ce qui est de favoriser la reprise, la croissance et le développement.*

Dès la réunion de Doha où j'ai eu la chance de participer nous dénoncions l'inversion des rôles : le développement ne peut être soumis aux règles commerciales, mais c'est bien le développement qui doit guider la mise en place de règles commerciales. L'objectif final des partenaires doit être d'obtenir la subordination de l'OMC à l'ONU, pour que celle-ci soit le lieu privilégié de la gouvernance économique et sociale mondiale.

## La souveraineté alimentaire

Ce concept, lancé par Via Campesina[2] en 1995, a été repris par le CCFD comme l'un de ses objectifs principaux. Souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire ne recouvrent pas la même chose, même s'il existe des liens étroits entre les deux. Via Campesina en donne la définition suivante : *La souveraineté alimentaire est le droit des peuples de définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture, de protéger et de réglementer la production et le commerce agricoles intérieurs afin de réaliser leurs objectifs de développement durable, de déterminer dans quelle mesure ils veulent être autonomes et de limiter le dumping des produits sur leurs marchés*. Ce droit devrait être valable pour tous et on pourrait y ajouter le devoir de respecter la souveraineté des autres.

Luc Guyau, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, déclare dans un article publié dans La Croix du 10 août 2006 : *Nous ne sommes pas prêts à sacrifier notre agriculture sous prétexte que d'autres pays du monde peuvent produire moins cher !* Il devrait ajouter que nous devons cesser de subventionner nos produits qui arrivent sur le marché mondial à un prix inférieur à nos coûts de production et qui concurrencent les petits producteurs : c'est la définition même du dumping !

Il ne s'agit pas de vouloir la fin du commerce international : les échanges sont indispensables. Les pays du Sud ont besoin de commercer avec les pays du Nord et réciproquement à condition que les règles permettent à chacun de vivre de son travail. Nous sommes tous concernés à commencer par nous les consommateurs.

Le commerce équitable fait partie des moyens dont nous disposons pour être des acteurs de solidarité. Cette démarche est avant tout basée sur la garantie de payer un prix juste aux producteurs qui s'engagent de leur coté à participer au développement de leur communauté.

*Au Niger, les animateurs de la banque de céréales font le point.*

La faim dans le monde n'est pas une fatalité. Pour y répondre nous devons avant tout établir des règles qui permettent aux plus pauvres d'avoir accès aux moyens de production - la terre, l'eau, le financement, la formation - et de produire et commercialiser à des prix leur permettant de vivre.

***Xavier LAMBLIN***
Surville (Eure)

1. Doha : Capitale du Qatar où s'est tenue en 2001 la quatrième rencontre ministérielle de l'OMC. Cette conférence a lancé un nouveau cycle de négociation qui devait aboutir en 2006 mais bute sur les services et sur l'agriculture.

2. Via campesina : Mouvement international de coordination des organisations de petits et moyens paysans. Il est né en Amérique latine en 1993. La Confédération paysanne en est membre.